

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANCY - 5402 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 08/11/2024 - 9887 - 2020 B 00624 - 884 243 254 - HOLDING'MAT

Comptes Annuels

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

SAS HOLDING'MAT

18 rue de la Primatale

54000 NANCY

Certifié conforme



**Bilan Actif**

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	10 000		10 000	10 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	4 000	1 160	2 840	3 640
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	61 950		61 950	180 600
	Créances rattachées à des participations	44 786		44 786	13 675
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	120 736	1 160	119 576	207 915
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	55 473		55 473	2 886
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	52 590		52 590	273
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	108 063		108 063	3 159
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	228 799	1 160	227 639	211 073
	(1) dont droit au bail			10 000	10 000
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			44 786	13 675
	(3) dont créances à plus d'un an				

ACT. IMMOBILISE

ACT. CIRCULANT

COMPTES DE
REGULARISATION

NM



Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel	171 600	171 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
RESERVES		
Réserve légale	1 182	1 182
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 683	22 463
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	23 060	(13 780)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres	204 525	181 465
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 138	4 665
Emprunts et dettes financières divers (3)	778	3 078
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 645
Dettes fiscales et sociales	20 199	15 420
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		3 800
Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes	23 115	29 608
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	227 639	211 073
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	23 059,56	(13 780,47)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	23 115	27 475
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3) Dont emprunts participatifs		



Compte de Résultat

1/2

31/12/2023

31/12/2022

France

Exportation

12 mois

12 mois

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises

Production vendue (Biens)

Production vendue (Services et Travaux)

66 925

66 925

31 817

Montant net du chiffre d'affaires**66 925****66 925****31 817**

Production stockée

Production immobilisée

Subventions d'exploitation

Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges

Autres produits

7

4

Total des produits d'exploitation (1)**66 932****31 821**

Achats de marchandises

Variation de stock

Achats de matières et autres approvisionnements

Variation de stock

Autres achats et charges externes

10 514

13 701

Impôts, taxes et versements assimilés

853

467

Salaires et traitements

37 910

22 746

Charges sociales du personnel

13 608

8 169

Cotisations personnelles de l'exploitant

Dotations aux amortissements :

- sur immobilisations

800

360

- charges d'exploitation à répartir

Dotations aux dépréciations :

- sur immobilisations

- sur actif circulant

Dotations aux provisions

Autres charges

3

5

Total des charges d'exploitation (2)**63 688****45 447****RESULTAT D'EXPLOITATION****3 244****(13 626)**

CHARG. EXPLOITATION

N/A



Compte de Résultat

2/2

	31/12/2023	31/12/2022
	3 244	(13 626)
RESULTAT D'EXPLOITATION		
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	
	Perte supportée ou bénéfice transféré	
PRODUITS FINANCIERS		
	De participations (3)	1 001
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
	Différences positives de change	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
	Total des produits financiers	1 001
CHARGES FINANCIERES		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
	Intérêts et charges assimilées (4)	50
	Différences négatives de change	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
	Total des charges financières	50
	RESULTAT FINANCIER	951
		(154)
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	4 195
		(13 780)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
	Sur opérations de gestion	
	Sur opérations en capital	182 049
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
	Total des produits exceptionnels	182 049
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
	Sur opérations de gestion	42 000
	Sur opérations en capital	119 650
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
	Total des charges exceptionnelles	161 650
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	20 399
	PARTICIPATION DES SALARIES	
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 535
	TOTAL DES PRODUITS	249 983
	TOTAL DES CHARGES	226 923
	RESULTAT DE L'EXERCICE	23 060
		(13 780)

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

NH

HOLDING'MAT
Société par actions simplifiée
au capital de 171 600 euros
Siège social : 18 rue de la Primatiale, 54000 NANCY
884 243 254 RCS NANCY

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 30 juin,
A 10 heures 30,

Monsieur Nicolas MATHIOT, demeurant 22 rue de la Levée, 54690 LAY-SAINT-CHRISTOPHE,

Associé Unique de la société HOLDING'MAT,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Nicolas MATHIOT, Associé Unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2023. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2023,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Rémunération du Président,
- Autorisation de l'affiliation des mandataires sociaux, non titulaires d'un contrat de travail mais assimilés aux salariés, aux contrats de protection sociale complémentaire éventuellement souscrits par la Société,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associé Unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Associé Unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au

NM

titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2023 s'élevant à 23 059,56 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	23 059,56 euros
A la réserve légale	1 152,98 euros

Solde	21 906,58 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 30 589,29 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique prend acte des conventions qui se sont poursuivies pendant l'exercice écoulé par la Société, savoir :

- Un compte courant au nom de Monsieur Nicolas MATHIOT, associé unique, est ouvert dans les comptes. Son montant au 31 décembre 2023, s'élève à 777,58 euros.
- Notre société a consenti une avance de trésorerie à la société MON PETIT BOUCHON (dont elle est associée à 70%). Son montant au 31 décembre 2023 s'élève à 19 174,25 euros. Il n'a pas été rémunéré au cours de l'exercice. Notre société, a consenti au 31 décembre 2023, à un abandon de compte courant de 42 000 euros, avec clause de retour à meilleure fortune.
- Notre société a consenti une avance de trésorerie à la société LES BACCHANALES (dont elle est associée à 49%) pour un montant de 15 000 euros au cours de l'année 2022. Cette avance n'a pas été rémunérée par un intérêt. Au 31 décembre 2023, notre société détient une créance de 4 100 euros sur à la société LES BACCHANALES.
- Notre société a consenti une avance de trésorerie à la société LA PRIME (dont elle est associée à 25 %). Son montant au 31 décembre 2023 s'élève à 7 217,03 euros. Il a été rémunéré par un intérêt au taux de 5,57% dont le montant s'élève à 1 001,03 euros.

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, ces conventions seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

NM

QUATRIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'approuver la rémunération brute qu'il a perçue au cours de l'exercice écoulé en qualité de Président, qui s'est élevée à un montant de 37 909,56 euros.

CINQUIEME DÉCISION

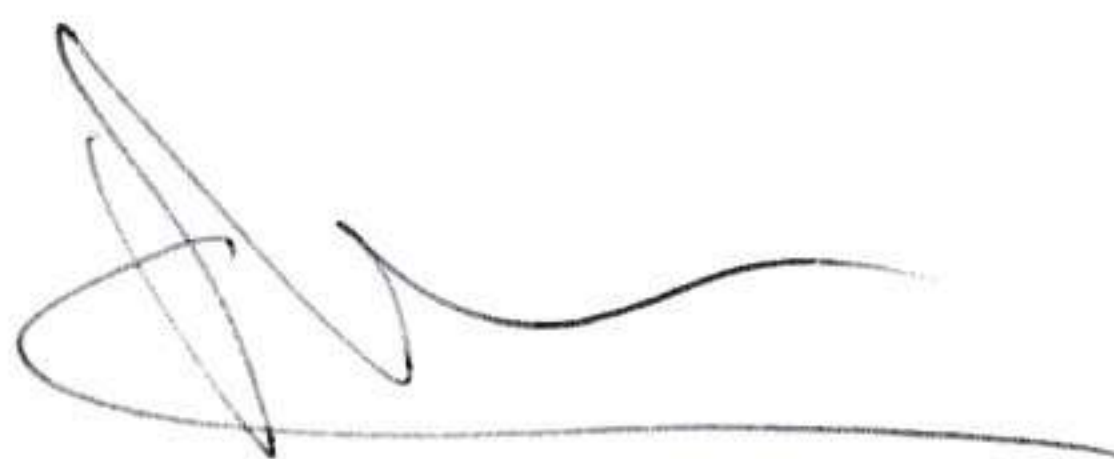
L'Associé Unique décide d'autoriser les mandataires sociaux non titulaires d'un contrat de travail mais qui sont assimilés aux salariés, en application de l'article L.311-3 du Code de la sécurité sociale, à bénéficier des contrats de protection sociale complémentaire que la Société aurait éventuellement souscrits au profit des salariés.

SIXIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique
Nicolas MATHIOT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'N' followed by a long horizontal stroke.

NN

HOLDING'MAT
Société par actions simplifiée
au capital de 171 600 euros
Siège social : 18 rue de la Primatiale, 54000 NANCY
884 243 254 RCS NANCY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2023

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2023 s'élevant à 23 059,56 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	23 059,56 euros
A la réserve légale	1 152,98 euros
Solde	<hr/> 21 906,58 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 30 589,29 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président

